

PMUC.COM

BANQUE

30 MILLIONS

VENDREDI 13 AVRIL

SOYEZ PRÊTS

À GAGNER !

N°275 du vendredi 13 avril 2018

info**M**atin

2^e année

400 Fcfa

Quotidien

L'actualité autrement

Mœurs

Pourquoi Roland Matta est chassé du Sénat

● Les bijoux de famille de l'ancien sénateur de l'Est furent exposés, en 2017, sur les réseaux sociaux ● Achidi Achu et Baba Hamadou également remerciés ● Paul Biya récompense à nouveau les partis alliés ● Y compris l'Upc qui fait son entrée parmi les 30 nommés

P.3



Développement des compétences

27 milliards pour le secteur éducatif

La Minesec, Nalova Lyonga, a reçu une délégation de la Banque mondiale en audience, hier à Yaoundé, en vue d'entamer les discussions

P.3

CHAMBRE HAUTE

La liste complète des sénateurs

Les 100 titulaires et leurs suppléants P.2

VIOLENCE SUR MINEURS

Les enfants expriment leur ras-le-bol

C'était hier, au cours d'un forum de sensibilisation, à Yaoundé P.4

Les 30 sénateurs nommés et leurs suppléants

Adamaoua

Mohaman Gabdo
Moussa Sabo
Djaratou Mohamadou
(Suppléants)
Halirou Mamadou
Daouda Oumarou
Mme Adidjatou

Centre

Nkodo Laurent
Mpongmoni Jean Marie
Mbida Mvodo Albert
(Suppléants)
Bihina Eloundou Floribert
Abanda Metogo Valère
Abessolo Nomo Thierry Martial

Est

Ze Nguelé René
Diwala Moni Hilarion
Aboui Marlyse
(Suppléants)
Aleokol Jean Marie

Voumia Rigobert
Ngba Zacharie

Extrême Nord

Mahamat Bahar Manouf
Dakollé Daïssalla
Babaya Tcheftchef
(Suppléants)
Hessena Mahamat
Darwe Jean Claude
Moustapha Halilou

Littoral

Madiba Songue
Etame Massoma David
Siegfried
Ngayap Pierre Flambeau
(Suppléants)
Essobmadje Patrice
Célestin Ketchanga
Mme Ngo Sing epse Dikobo

Nord

Aboubakary Abdoulaye
Hayatou Aïcha Pierette
Boubakari Ousmanou
(Suppléants)
Bouba Samari Bernard
Mohamadou Bayero Fadil
Nihni Dawaye

Nord-Ouest

Fon Doh Ganyonga III
Fon Chafa Issac
Mme Regina Mundi Elisabeth
(Suppléants)
Djadjé Manu Guy Dado
Atanga Charles
Aga Martin Kum

Ouest

Mbombo Njoya Ibrahim
Ndjomo Kamga Honorée
Niat Njifenji Marcel

(Suppléants)

Paboutam Mariatou epse
Montapon
Kamdém Didier
Wembe Samuel

Sud

Ngalli Ngoa Pierre Henri
Menye Ondo François Xavier
Bisseck Paulette
(Suppléants)
Mme Ndo Angeline
Edou Emmanuel
Oyono Robert

Sud-Ouest

Fon Mukete Essimi Ngo Victor
Chief Anja Simon Onjwo
Leke Bessongoh Akemfor
(Suppléants)
Mambe Aniece
Monono Humphrey Ekema
Mbou Lucie

Les 70 sénateurs élus et leurs suppléants

Adamaoua (Rdpc)

Nana Ismaila
Hamadou Paul
Rougayatou Asta Djoulde
Oumarou Issa
Souadatou Djallo Épse Kalkaba
Baroua Nyakeu
Mamoudou Mazadou
(suppléants)
Oumarou Natoua
Bentou Halidou Marthe
Nana Abdoulaye
Aboubakar Mohamadou
Mouen Thérèse
Fanta Baba Suzanne
Ahamadou Tizani

Centre (Rdpc)

Naah Ondoa Sylvestre
Essomba Tsoungui Elie Victor
Anong Adibime Pascal
Bell Luc René
Okala Bilai Épse Ahandjena
Sm Mama Jean Marie
Koungou Edima Eliane Didier
(Suppléants)
Mengong Ondoa Philomène
Mbezele Lucie Victorine Épse
Bekono
Soya Zenon
Ngo Som Julienne
Mvoutsi Gomtse
Ngolo Ndzana Régine
Nnemde Emmanuel

Est (Rdpc)

Sale Charles
Mme Djole Assouho Épse
Tokpanou
Mme Ouli Ndongo Monique
Ndanga Ndinga Badel
Amama Amama Benjamin
Mme Moampea Mbio Née
Ngbangako Marie Claire
Mboundjo Jean

(suppléants)

Mme Mballa Épse Zaoro
Jacqueline
Mme Bieme Mbebola
Bernadette
Mbangoe Mbele Jacques
Mme Eyenga Blandine
Ambah Emmanuel
Pinali Philémon
Adamou Soule

Extrême-Nord (Rdpc)

Mahamat Abdoul Karim
Abdoulaye Wouyack Marava
Mme Zakiatou Épse Sale
Amrakaye Martin
Foutchou Épse Djakaou
Alioum Alhadji Hamadou
Bladi Abba
(suppléants)
Herouama Malloum
Mme Kogne Zima
Wanie Salomon
Gague Henri
Sariak Paul
Amadou
Doungous

Littoral (Rdpc)

Hanglog Gèneviève Épse
Tjouis
Tobbo Eyoun Thomas
Din Bell Marie Armande
Kingue Simon
Minyem Endene Patience
Félicité Épse Eboumbou
Kemayou Claude
Bile Jean David
(suppléants)
Ngo Yos Blandine Madeleine
Monny Dikongue Frédéric Luis
Kamgue Rébecca
Abdoul Nassir
Ngha Marceline Épse Zogo

Manga Zang
Kemwa Dzukou Anselme

Nord (Rdpc)

Amidou Maurice
Namio Pierre
Amadou Alim
Asta Yvonne
Bebnone Payounni
Mme Doudou Épse Adamou
Hama Djabou
(suppléants)
Ousmanou Doundouna
Keda Roger
Djoda Alhadji Denis
Bouba Moussa
Aissatou Oussoumanou
Djoubairou
Abakar Mahamat

Nord-Ouest (Sdf)

Nkeze Emilia Kalebong
Vanigansen Mochiggle
Henry Gamsey Kemende
Buh Sule Tegha
Ajuoh Ngam Honoré
Kinyang Nyang Georges
Kumbongsi Dyx Meten Alim
(suppléants)
Kengo Manaseh Acha
Cecilia Manka Songwe
Ngobe Neng Patricia
Ketchem Gladys Ashie
Presenta Nangeh Nchi
Meyeh Eugene Barah
Sadjoh Amidu Yerima

Ouest (Rdpc)

Ngouchinghe Sylvestre
Ngoubeyou François Xavier
Fomethe Anaclet
Ngangoube Aminatou
Pokam Max
Dsamou Micheline
Teingnidetio Joseph

(suppléants)

Nono Henri
Keumeni Djiakoue Claude
Djoumessi Rose Epse Jokeng
Njoya Aboubakar
Fopoue Émilienne
Kouatchou Manfred
Nzappa

Sud (Rdpc)

Mbita Mvaebeme Lippert D.R
Zang Oyono Calvin
Obam Assam Samuel
Mba Mba Grégoire
Eloumba Therese
Amougou Bernard
Afane Gisele Solange
(suppléants)
Metugu Abena Angeline Épse
Akoa
Ndinda Ndinda Ferdinand
Mekina Asseng Judith
Medjo Mengue Marthe Sylvie
Eyizo'o Ferdinand
Ntolo Ellong
Mekeu Marie Antoinette

Sud-Ouest (Rdpc)

Chief Tabe Tando Ndieb-Nso
Otte Andrew Mofa
Mbella Moki Charles
Ntube Agnès Ndode Épse
Ndjock
Ankie Affiong Rébecca Amah
Lekunze Andreas Membo
Lionel Papianatu Fonderson
(suppléants)
Oben Bakwa Eno Christopher
Nwelle Kunz Mbaï
Vefonge Juliet Becke
Ekwoje Joseph Elangome
Naienge Mesembe Gabriel
Ansongnia Beatrice Nkema
Tabong
Engemise Nene Njiako Sophie

SÉNAT

L'exhibitionnisme emporte Joseph Roland Matta

Les bijoux de famille de l'ancien sénateur de l'Est furent exposés, en 2017, sur les réseaux sociaux. Conséquence, le chef de l'État ne l'a pas reconduit. Baba Hamadou et Achidi Achu également remerciés. Analyse.

Michel Tafou

Hier, le président de la République a procédé à la nomination des 30 sénateurs titulaires manquants. En plus, de 30 autres suppléants. À l'observation, Paul Biya a pris les mêmes, ou presque, pour recommencer. À l'exception notable de Joseph Roland Matta, Baba Hamadou et Achidi Achu. Le premier cité, selon nos investigations, subit les contrecoups du jeu sexuel avec une inconnue, qui s'était, on ne sait par quelles mains, retrouvé sur les réseaux sociaux. La vidéo, postée le 12 septembre 2017, montre le sénateur déchu, sur un lit, échangeant, par skype, avec une dame. Puis, les choses s'accroissent. À l'instigation de son interlocutrice, Joseph Roland Matta exhibe son sexe devant l'objectif. Fier de son geste, la nouvelle star du porno lance des clin d'œil grivois à sa partenaire virtuelle. L'homme est en rut comme un chimpanzé. La vidéo ne dure que 2min 56s. Mais, suffisant pour plomber l'image du sénateur Matta, et au-delà, celle de la chambre haute du parlement. Sa démission demandée par une opinion publique indignée est parvenue aux oreilles du président de la République. Paul Biya, dont l'attachement à l'honorabilité des institutions républicaines n'a jamais été pris à défaut, a donc retiré sa confiance à Joseph Roland Matta, qu'il nomma au sénat en 2013 pour un mandat de 5 ans, éventuellement renouvelable. C'est également un scandale qui emporte Baba Hamadou (sénateur nommé en 2013). Les images, toujours sur les réseaux sociaux, en août 2017, de son fils exhibant



Joseph Roland Matta. J'avais été piégé

des liasses de billets de banque dans une chambre avaient littéralement choqué le peuple camerounais. Interpellé sur l'origine de tout cet argent étalé, le rejeton de l'ancien ministre du Tourisme et des Loisirs ne se fit pas prier pour accabler son père. Baba Hamadou, désormais sans immunité parlementaire, va-t-il être amené à éclairer la lanterne des enquêteurs, qui selon nos sources, brûlent d'impatience d'avoir le fin mot sur la provenance d'une fortune aussi fleuve. Achidi Achu, quant à lui, ferait les frais, de ses positions ambiguës sur la crise

anglophone. Originaire du Nord-Ouest (une des deux régions anglophones), l'ancien Premier ministre de Paul Biya semble donc tombé en disgrâce.

Repêchage. L'autre leçon à tirer est l'entrée au Sénat des partis politiques, recalés par le suffrage indirect (le collège électoral est formé uniquement des conseillers municipaux). Sont concernés l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (Undp), l'Union des populations du Cameroun (Upc), l'Alliance nationale pour

le développement et le progrès (Andp), le Mouvement démocratique pour la défense de la République (Mdr) et le Front national du salut du Cameroun (Fncs). Rentrés bredouilles des sénatoriales, ces partis obtiennent respectivement, par le truchement du décret présidentiel, 2 sénateurs (Pierre Flambeau Ngayap, Littoral ; Djafarou Mohamadou, Adamaoua), 1 sénateur (Leke Bessongoh Akemfor, Sud-Ouest), une sénatrice (Marlyse Aboui, Est), 1 sénateur (Dakolé Daïssala, Extrême-Nord) et 1 sénateur (Boubakari Ousmanou, Nord).

La surprise Mukete. Adeptes du contrepied, Paul Biya a déjoué tous les pronostics en renouvelant sa confiance à Victor Mukete, que l'on annonçait sur le gril après son ode au fédéralisme dans les colonnes de Jeune Afrique. Certes, le vieux sénateur (près de 100 ans) avait martelé, notamment via ses fils, ne pas se reconnaître dans les propos que le journal de Béchir Ben Yahmed lui prête. Mais pour beaucoup d'observateurs, le dignitaire du Sud-Ouest tenait-là un double langage. En rappel, les sénatoriales se sont tenues le 25 mars. À l'issue du scrutin, le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (Rdpc) rapporte 63 sièges, laissant au Social democratic front (Sdf) les 7 restants. Le deuxième sénat de l'histoire du Cameroun sera, une fois de plus, multicolore. Avec 7 partis politiques différents. Cela augure de joutes verbales homériques, quoique le dernier mot revienne au Rdpc, fort de sa majorité écrasante.

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Environ 27 milliards pour le secteur éducatif

La Minesec, Nalova Lyonga, qu'assistait le Seesen Boniface Bayaola, a reçu une délégation de la Banque mondiale en audience, hier à Yaoundé, en vue d'entamer les discussions.

Henri Bomba

La ministre des Enseignements secondaires (Minesec), Pr. Pauline Nalova Lyonga a reçu en audience, ce jeudi 12 avril, une délégation de la Banque mondiale conduite par le spécialiste principal en gestion financière, Célestin Niamen. Au vu de l'importance et de la technicité de la mission, la ministre s'est fait assister par le secrétaire d'État auprès du ministre des Enseignements secondaires en charge de l'enseignement normal (Seesen), Boniface Bayaola, ainsi que des proches collaborateurs dont les questions à débattre intéressent au premier chef. Les deux parties entendent poser les jalons du nouveau projet d'appui au développement des compétences pour la croissance au Cameroun (Padecc), porté par l'institution financière internationale. Un projet qui entend aligner l'offre de compétences au besoin du marché du travail. Habitée des questions d'éducation, la Minesec reconnaîtra, d'entrée de jeu, l'importance que le secteur éducatif a pour la Banque mondiale en prenant soin de relever au passage les actions de l'institution en faveur de son département ministériel. Réagissant aux propos aimables du ministre, le chef de l'équipe de la Banque présente la délégation dont il est à la tête après avoir félicité le



Nalova Lyonga (milieu), Boniface Bayaola et Célestin Niamen (droite)

nouveau titulaire du portefeuille des Enseignements secondaires. Parole est ensuite donnée aux spécialistes de la délégation pour présenter le contenu du projet.

Le projet. Des différents exposés, l'on apprend que le projet vise à augmenter l'offre des compétences recherchées par le marché du travail, spécialement dans les secteurs porteurs au Cameroun ainsi qu'à améliorer la gouvernance et le

pilotage des secteurs. Il se veut multisectoriel car, il va impliquer à la fois le ministère des Enseignements secondaires (Minesec), le ministère de l'Éducation de Base (Minedub), le ministère de l'Emploi et de la formation professionnelle (Minefop) et le ministère de l'Enseignement supérieur (Minesup). «Il y a trois piliers dans ce projet : le pilier qualité et compétences, le pilier de l'accès équitable et le pilier de l'amélioration de la gouvernance du

pilotage du système» renseigne l'économiste principale de la pratique mondiale de l'Éducation, région Afrique, Yevgeniya Savchenko. Pour sa mise en œuvre, les parties doivent constituer des plates formes d'échange. Celles-ci permettront à terme de fixer les bases de l'orientation de cette coopération sectorielle qui devra cadrer avec les aspirations du gouvernement de la République sur le fondement des propositions de l'institution de Bretton woods. La Minesec pour sa part a rassuré l'équipe de Célestin Niamen quant à l'investissement des autorités de son département ministériel en particulier, à la mise en œuvre des réformes majeures, de la politique de l'Enseignement et la formation technique et professionnelles, qu'implique la mise en œuvre de ce projet afin d'assumer le co-leadership de ce projet avec le Minefop. En rappel, le Minesec a engagé des discussions avec la Banque mondiale afin d'attirer davantage ses interventions dans le sous-secteur du secondaire. Ces derniers à ce jour portent sur le processus d'élaboration de la carte scolaire et sur la mise en œuvre du projet d'appui au développement des compétences pour la croissance au Cameroun (Padecc) auquel serviront les 27 milliards Fcfa.

VIOLENCE SUR MINEURS

Les enfants expriment leur ras-le-bol

C'était hier, au-cours d'un forum de sensibilisation organisé en leurs faveurs, à la salle des fêtes de la croix rouge à Yaoundé.

Annette Mindjié
(stagiaire)

« Non aux agressions sexuelles et aux enlèvements des enfants, ça suffit ! » « Nous avons le droit de vivre, de grandir et de jouer. » ; « Papa, maman, nous avons besoin de vous, accordez-nous plus de temps ». Là sont entre autres, les messages brandis par des écoliers au cours du forum sur les questions de violences faites aux enfants placé sous le thème : « Protéger nos enfants des fléaux sociaux de l'heure et garantir un avenir meilleur pour tous ». L'initiative est de l'association Femmes solidaires et ambitieuses (Fsa), sous le parrainage de Cœur d'Afrique Fondation Roger Milla (Cafromi). Entre enlèvements, décapitations, abus sexuels sous toutes les formes, et frustrations, les événements qui se sont produits dans notre pays à des dates récentes laissent croire que nos enfants sont plus que jamais exposés à tous les dangers et qu'aucun n'est à l'abri. D'où ces messages poignants des tout petits qui traduisent leur indignation, dénoncent la barbarie dont sont victimes, leurs jeunes frères et sœurs et surtout, qui interpellent les parents sur la responsabilité vis-à-vis de leur progéniture. La cérémonie bénéficie de la présence de son excellence Albert Roger Milla, ambassadeur itinérant et Fondateur de la Cafromi et du groupe X-Maleya. Elle avait



pour but d'éduquer les parents, groupes et associations présentes, sur les différentes formes de violences que peuvent subir les enfants, leurs conséquences et la procédure à suivre en cas d'abus. Pour se faire, Françoise Tongnia, présidente de la Fsa a fait venir des experts en la matière dont un sociologue, une avocate, un médecin, une autorité policière et un pasteur. S'exprimant chacun sur son domaine de compétence,

Solange Batindeck, a fustigé l'attitude des parents qui ont quelque peu démissionner de leur mission d'encadrement pour se consacrer à la recherche du revenu. Yolande Ngo édite, avocate et Jean Motassi, directeur régionale à la sûreté nationale pour le Centre, ont exhorté les familles des victimes à briser le tabou en dénonçant le délit le plus tôt que possible. Bref, de faire confiance à la justice. Un numéro d'accès aux services sociaux

de la police leur a été communiqué en cas d'enlèvement, le 1500. Ice, artiste du groupe X-Maleya s'est appuyé sur les valeurs à inculquer aux enfants dès le bas âge, notamment la crainte de Dieu pour éviter qu'ils soient des « violeurs » de demain. « L'enfant est sacré, il est l'avenir, c'est important que chacun prenne ses responsabilités sur le plan de l'éducation. Cela passe par de petites choses mais qui changent positivement » a-t-il recommandé. Pour son excellence Roger Milla, personne n'a le droit d'ôter la vie à un enfant. « Le constat est alarmant, nous ne pouvons pas continuer à rester silencieux face à ces abus. Il est temps de dénoncer tout en étant actif dans le combat » a-t-il lancé dans son discours de circonstance. Plusieurs suggestions ont été faites dans le sens de pérenniser cette initiative, fruit du nouveau partenariat entre Cœur d'Afrique et Femmes solidaires et ambitieuses ainsi que plusieurs autres activités sont annoncées dès le mois prochain, dans le cadre de la lutte contre les violences faites aux enfants. Après des échanges entre le public et les panélistes, la cérémonie a pris une autre tournure avec la montée sur scène du groupe X-Maleya qui, avec leur tube « Fianga », ont pu arracher quelques pas de danse aux personnalités présentes à la cérémonie dont : le « grand 9 ».

SÉCURISATION DES SITES PORTUAIRES

Le Mindef et le Pak main dans la main

La convention signée, hier à Kribi, entre le commandant du corps des sapeurs pompiers et le directeur général du port vise une sécurisation rapide du site

Alexi Nyangon
(stagiaire)

Le ministère de la Défense (Mindef) et le Port autonome de Kribi (Pak) se sont accordés pour la sécurité du site portuaire. La convention a été signée hier jeudi, entre le corps national des sapeurs pompiers représenté par le général de brigade, Mahamat Ahmed, commandant du dit corps et Patrice Melon, directeur général du port autonome de Kribi. La convention signée vise à assurer la sécurité de cette infrastructure de s'arrimer à toutes les exigences qui accompagnent sa mise en exploitation. La poignée de main entre le directeur général Patrice Melon et le général de brigade Mahamat Ahmed juste après la signature des documents est venue sceller ce partenariat. Dans l'interview accordée à nos confrères de la



Cameroon radio and television (Crtv), Mahamat Ahmed explique : « Le rôle du corps national des sapeurs pompiers est d'assurer la sécurité incendie bord et procéder avec le temps à la formation des personnels dédiés à cette mission au port. Il y a plein de métiers dans le corps national des sapeurs pompiers, il y a les secouristes, il y a des sauveteurs en eaux profondes

et il y a des urgentistes. Donc tous ces métiers sont englobés dans les personnels que nous avons mis à la disposition du port ». La visite de travail à Kribi s'est ensuite poursuivie sur le terrain, précisément sur le site du port de Mboro, où le général de brigade a été accueilli par le commandant Ekani Emmanuel, qui dirige sur place l'unité incendie et secours spécialisée du port. L'on assiste

à des tests de grandeur nature pour montrer à toute la délégation, la capacité et la puissance d'intervention de ces soldats du feu déployés et chargés de la sécurité autour du port autonome de Kribi. Mahamat Ahmed a sillonné aussi d'autres compartiments du site portuaire pour mesurer l'étendue du travail de cette unité. Rappelons que le directeur général du Port autonome de Kribi avait déjà présidé mardi, dans la salle des conférences de l'immeuble-siège de l'organisation, la cérémonie de signature d'un protocole d'accord entre le Port autonome de Kribi (Pak) et le ministère de la Défense (Mindef), portant sur la mise à disposition, dans la zone des opérations de Mboro, d'une unité d'incendie et de secours du Corps national des Sapeurs-pompiers. La cérémonie s'était tenue, sous la présidence du Préfet de l'Océan. Une excellente nouvelle, pour le Port de Kribi, de voir enfin s'implanter, de façon concrète, une unité de sapeurs-pompiers dans la zone précise de ses opérations.

THÉÂTRE CAMEROUNAIS

La décrépitude

Le Cameroun, comme tous les 27 Mars, s'est joint à la communauté internationale pour célébrer la 56^e édition de la journée mondiale du théâtre. Ce jour est une commémoration pour ceux qui peuvent reconnaître la valeur et l'importance du théâtre. C'est également un signal pour les gouvernements, les politiciens et les institutions qui n'ont pas encore reconnu sa valeur et réalisé son potentiel. En réponse aux préoccupations des hommes de théâtre, les 3 et 10 avril, le ministre des Arts et de la culture, Narcisse Mouelle Kombi présidait les activités des arts

oratoires du théâtre et de la poésie pour revaloriser le 6^e art. Depuis son arrivée au Cameroun de la période précoloniale à nos jours, le théâtre camerounais a subi une transformation totale. Si pour certains, cela est dû au contexte sociopolitique et culturel du pays, d'autres à contrario évoquent le facteur économique lié à la précarité, d'où la faible production des œuvres théâtrales elles mêmes liées à l'essor de l'humour qui attire de nombreux jeunes comédiens à l'inspiration de plus en plus approximative. Dans les média,

notamment la télévision, aucune politique n'est mise en œuvre pour encourager les artistes dont la plupart ont pourtant des pièces qui peuvent faire foule. Votre quotidien, tout en faisant un Zoom sur les pionniers du théâtre camerounais, questionne les retombées de ce noble art qui corrige les mœurs par la voie du rire en distillant de la bonne humeur. Que vaut donc le théâtre camerounais? Que penser des filières arts et spectacles présentes dans nos universités et instituts? Daniel Ndo alias oncle Otsama, en posture d'invité du votre journal, nous en dit plus.



Situation alarmante du théâtre

L'environnement camerounais de promotion de cet art est totalement morose.

Ahmed M.

L'avènement du théâtre au Cameroun comme l'affirment plusieurs recherches, date du XX^e siècle. Cependant, parcourir l'évolution de ce théâtre jusqu'à nos jours permet de dénombrer des trophées sur le plan de la littérature dramatique, mais aussi et surtout plusieurs freins qui entravent son émergence. La conjoncture économique que le pays traverse depuis des années, ajouté à cela le manque de culture artistique, et la faiblesse de la volonté étatique à développer le secteur de l'art, ont plombé l'activité. Il va donc sans dire que l'activité théâtrale est quasiment abandonnée à son triste sort. Et parmi les problèmes criards qui en sont les corollaires, celui des infrastructures (les salles) figure en bonne place. Cet état des choses est conforté par le fait que le pays ne dispose pas d'une politique culturelle identifiable et efficace. Une ligne d'action qui permettrait d'avoir une vision claire, mesurable, et surtout propice au rayonnement de la culture camerounaise en général, et du théâtre en particulier. C'est dans ces marmonnements, dans ce désert infrastructurel, l'on peut constater avec Jacques Raymond Fofié que le problème des salles de théâtre au Cameroun ne date point d'aujourd'hui. Aussi, la



réforme de l'enseignement supérieur mise en route en 1993 a stimulé la création de plusieurs universités publiques et privées depuis lors, ainsi que la promotion de l'art théâtral à travers son enseignement dans la plupart de celles-ci. Or, il s'avère que toute formation quelle qu'elle soit, doit toujours être soutenue par une pratique constante, une vision réelle du terrain.

Défaut de lieux de représentation. De mémoire, il n'a jamais été érigé au Cameroun d'édifice spécialement

dédié à la pratique du théâtre. Convenons donc avec Jacques Raymond Fofié, que cette absence de lieux théâtraux conventionnels a été comblée par des lieux non spécifiques qui ont permis jusqu'à ce jour de « supporter » le théâtre au Cameroun, et qui inversement n'ont pas toujours favorisé le développement d'une véritable émulsion pérenne de la scène théâtrale camerounaise. Le théâtre camerounais étant beaucoup plus connu grâce à ses dramaturges, que de par ses réalisations scéniques. Evoluant sous l'impulsion du théâtre

colonial qui se déroulait dans les écoles et les églises, le théâtre camerounais s'est approprié malgré lui d'autres lieux tels que les amphithéâtres des universités et grandes écoles, les hôtels, les salles de cinéma, les salles de conférences, et surtout les centres culturels qui ont commencé à voir le jour quelques années après les indépendances. Il en résulte conséquemment que l'activité théâtrale a été largement influencée par ces lieux qui le plus souvent n'avaient pas la promotion et le développement du théâtre comme vocation première. C'est ainsi que la fermeture de toutes les salles de cinéma a privé le théâtre camerounais de plusieurs lieux de représentation, et aussi logiquement de nombreux publics. Il est par ailleurs à constater la diminution voire la cessation des spectacles professionnels dans les amphithéâtres et autres salles de conférences. Pour l'heure, le théâtre camerounais reste majoritairement représenté dans les centres culturels étrangers et locaux. La remarque qui s'impose dès lors de par ce panorama rétrospectif, est celle d'une diminution drastique des lieux de représentation depuis 1960, signe d'une agonie lente du théâtre camerounais.

Pour la passion du 6e art

De Guillaume Oyono Mbia à Ambroise Mbia, une coloration à été pensée pour le théâtre camerounais. Esthétique théâtrale au Cameroun avant 1990.

Pélagie Nguimbous
(stagiaire)

De quelconques icones

Que sont-ils devenus ? Pourrait-on s'interroger. Oui que deviennent les précurseurs, qui ont placé haut le nom du Cameroun sur la scène mondiale ? C'est une interrogation qui devrait trouver réponse facilement car le plus souvent, les héros sont reconnus pour leur combat. Malheureusement au Cameroun, c'est tout le contraire. Une fois en difficulté, les acteurs qu'on devrait applaudir sont rangés dans les oubliettes par ceux-là qui hier les portaient en triomphe. Les cas pour le théâtre sont patents, l'un d'eux Jean Michel Kankan. Sa vie durant, il avait à cœur de divertir la population dans l'humour et la bonne humeur. Invité pour représenter le Cameroun dans des festivals hors de nos frontières, il a su faire honneur au vert-rouge-jaune. Celui-là dont les œuvres jusqu'à ce jour sont diffusées dans les lieux de détente, les médias audiovisuels, les cars de transport et bien d'autres espaces, pourrait se retourner dans sa tombe pour "Maudire" le pays qu'il a tant aimé. S'il le faisait, il n'aurait pas totalement tort car quand l'on se remémore les moments difficiles qu'il a connus avant sa mort, il y'a lieu de se questionner sur l'élan de solidarité des Camerounais. Pire, plus de monde la parcelle de terre qui lui fait office de dernière demeure emmène à penser que Jean Michel Kankan était un vulgaire anonyme. Que non ! Que dire de son collègue Essindji Mindja qui des années durant a été rongé par un mal qui a fini par avoir raison de lui sous le regard des pouvoirs publics qui n'ont daigné dire mot qu'à la fin de ses jours sur terre. Nous rappelant combien il était un grand humoriste. Des faits qui nous entraînent dans une autre interrogation : qui viendra rendre hommage à nos acteurs si ce n'est nous ? Le pratiquant du 6e art parviendra-t-il à vivre grâce à l'œuvre de son esprit ? Vous répondrez sans doute "l'espoir fait vivre"

Pélagie Nguimbous
(stagiaire)

Les années 50 et 60 sont celles qui marquent le début du théâtre au Cameroun. Selon les chercheurs, la naissance du théâtre camerounais avec la parution respective de, "I am vindicated" de Sankie Maimo et "Trois prétendants... un mari", de Guillaume Oyono Mbia, on est alors à la porte des années 1900. Cette période marquée par la politique sous protectorat allemande, les Allemands perdent peu à peu leur autorité au profit de la France et de l'Angleterre autour de 1914, c'est donc sous ce climat que la création théâtrale voit le jour au Cameroun. Le contexte sociopolitique camerounais d'avant indépendance a joué un rôle déterminant dans la pratique du théâtre au Cameroun. Même si pour certains auteurs, comme Jacques Raymond Fofié, Hansel Ndumbe Eyoh, Bole Butake, Gilbert Doho, Asheri Kilo, Clément Mbom, l'activité théâtrale au Cameroun remonte bien avant la date de 1959. Pour Jacques Raymond Fofié, le point de départ est relatif non seulement à Tolongi et Der Liebsieg de l'allemand G. Ridet, mais également à plusieurs autres œuvres d'auteurs camerounais. C'est le cas de : Les dix vierges (en douala) de Tongoo Diboundou, Une famille dans l'attente de Noël (en français) de Kingue Kwedi (1912), L'annonce de l'enfant Jésus (anonyme, 1912). Abenteuer Eines See Offiziers de Njoh Dibongue. Toutes ces productions sont sous le contrôle de l'administration allemande. Dans les années quarante, les auteurs comme, Jean Baptiste Obama qui écrit, Harem du monogame et Mbarga Osono (1943), Fada Jean (1944) d'Adalbert Owona, enfin Le sandale de Lamido et Le mariage camerounais (1952) de Prosper Benyé se démarquent. La pensée idéologique véhiculée dans l'art dramatique camerounais selon le colonisateur allemand, Français ou Anglais. Dans le souci de traiter des sujets qui mettent au devant de la scène les maux tels que le mariage forcé, le chômage et autres difficultés de la vie, des créateurs d'œuvre d'esprit à l'instar de Gervais Mendo Ze, Guillaume Oyono Mbia, Daniel Ndo, Jean Miché Kankan, Essindji Mindja, Dave. K. Moktoï, Stanislas Awona vont entrer en scène. Ambroise Mbia, né le 27 juin 1943 à Yaoundé, est une référence qui a placé haut le nom du théâtre camerounais, son diplôme d'ingénieur en Agriculture en poche obtenu en 1960, il décide de se lancer dans la culture. Entré à l'École nationale supérieure des arts et techniques de Théâtre de Paris, il opte de se spécialiser



Guillaume Oyono Mbia

dans la comédie et la mise en scène. Son expertise, il s'en sert pour former Daniel Ndo, Ndédi Penda, Salomon Tatmfo. Dans le souci de ne pas couper la chaîne Daniel Ndo (Oncle Otsama), à son tour crée sa propre troupe de théâtre. Cet animateur

culturel sortit de l'Institut national des sports en 1976, continue à prester et soutenir la jeune génération pour que le théâtre ne s'éteigne point. Une volonté que partage entièrement Salomon Tatmfo, alias « Essola », une autre figure emblématique du

théâtre camerounais. Héro du feuilleton télévisé "l'Orphelin" dans les années 1980, de Ndamba Eboa, reste jusqu'à ce jour sur les planches et dans les ateliers de formation pour transmettre aux jeunes le gout du théâtre.

Théâtre camerounais, pourquoi ça coince ?

De nombreuses difficultés sont à l'origine de ce blocus.

Narcisse OBI

Le théâtre camerounais a mal en ses racines. Tout simplement parce qu'il n'affiche pas une mine reluisante. L'intérêt à cet autre art va progressivement décroissant. Une situation qui prouve que le théâtre camerounais est dans sa période de décadence. Pour ce faire, l'on peut dénombrer une multitude de difficultés qui entravent à son émergence. Partant du problème crucial financier passant par les infrastructures devant dynamiser l'expansion et l'explosion de cet autre art important dans la société. Pour certaines personnes qui s'intéressent du domaine, il faut souligner que le manque des moyens financiers est l'une des difficultés à relever. Car pensent-ils, la plupart du temps, c'est l'argent qui fait défaut, puisque c'est avec l'argent qu'on fait tout. Pour ces experts en la matière, les moyens financiers restent et demeurent le nœud du problème du développement du 6e art au Cameroun. Au-delà des problèmes de financement, l'on peut relever aussi le manque de sponsoring. Plusieurs artistes sont délaissés à eux-mêmes sans soutien de quelques mécènes ou tout autre partenaire dans ce domaine. Pourtant, le sponsoring d'après plusieurs



acteurs, est un aspect fondamental dans la réussite de l'art théâtral.

Défaut d'infrastructures et du soutien du gouvernement. L'absence d'écoles ou d'instituts de formation dans ce domaine trahie également le développement du 6e art au Cameroun. En effet, c'est seulement en 1993 que la filière Arts Plastiques et Histoire de l'Art est créée à l'université de Yaoundé I. Au premier abord, l'objectif principal est de professionnaliser cet art pour les jeunes artistes qui éprouvent un intérêt particulier à le pratiquer. Malheureusement, le suivi n'est pas effectif, car la formations des jeunes comédiens est à la traîne. On peut voir le théâtre

camerounais sombrer dans l'ignorance à part quelques bribes de représentation que l'on peut retrouver lors de certains événements, au cours desquels ces jeunes incitent à s'intéresser à leur sort. L'on peut aussi relever le manque des salles de spectacle pouvant soutenir les compagnies théâtrales dans leur travail de création. À cela, s'ajoute également le désintérêt du public qui vient augmenter la donne. Il y a donc un véritable défi à relever par les pouvoirs publics afin de voir les productions théâtrales locales redorer le blason peu à peu terni par un manque de soutien. Alors le théâtre camerounais pourrait sortir de l'ornière de la déchéance dont elle est victime aujourd'hui.

Daniel Ndo

«Le gouvernement attend de nous que nous lui proposons une politique qu'il va assumer»

Oncle Otsama, acteur de la première heure du théâtre au Cameroun pose sur la table, les problèmes qui empêchent le décollage de cet art.

Interview réalisé par Pélagie Nguimbous
(stagiaire)

En tant qu'acteur de la scène quel est votre regard sur l'état de lieu du théâtre au Cameroun ?

Faut déjà commencer par les acteurs eux mêmes, les créateurs, les réalisateurs, les producteurs. Le premier problème est celui du professionnalisme dans le métier. Il y'a de la volonté mais disons que le fruit du produit ne suit pas parce que les attentes du public sur le plan du loisir ne satisfait pas leur désir, résultat les salles sont désertées. Le deuxième élément c'est les équipements. Même si les acteurs, réalisateurs, producteurs font un effort d'améliorer la qualité du spectacle, ils vont le présenter où ce spectacle ? Il n'y'a pas de salle de théâtre à proprement parler c'est-à-dire avec toutes les normes requises pour pouvoir faire un bon spectacle, pour pouvoir assurer la sécurité du public. L'accident survenu dans une école dernièrement est tout simplement parce que les normes d'organisation d'un spectacle n'existent pas. C'est un problème de l'intégration d'un programme de l'enseignement théâtral à l'école, tels sont les problèmes au niveau de l'équipement. A mon époque, lorsque je commençais le théâtre, il y avait un seul média et tout le monde était focalisé sur cette radio et la circulation de l'information était fluide. Or maintenant, vous allez programmer un spectacle de théâtre, il y'a tellement de médias pour faire la promotion, il faut des moyens et ces moyens ne suivent pas parce que l'artiste réellement professionnel n'existe pas, par manque de moyens politiques, d'où un problème sur le financement de la production ou du spectacle.

L'apport des organisations telles que la francophonie, le Commonwealth, dans la production ne peut-il pas être considéré comme un signe en attendant que le Minac ressuscite cet art ?

Il faut déjà que l'information puisse circuler prendre attache avec la francophonie, ça se passe comment ? Est-ce que les artistes sont même au courant de comment ça se passe ou même ceux qui sont au courant est-ce qu'ils donnent l'information aux autres ? Voilà autant de problèmes. Moi j'ai été au courant tout simplement parce qu'en mars 1992 lors de la célébration de cette journée, le ministère a fait appel à moi pour faire un spectacle au palais des congrès. Comme ils m'ont dit que c'était sur la lecture et moi enseignant d'art, je me suis dit je vais faire un spectacle sur la lecture du spectacle que le journaliste n'avait pas compris. Mais pour les représentants de la francophonie qui avaient été là et avaient fait le tour de l'Afrique sans voir un spectacle pareil et bien ça m'a valu une invitation au Canada au 15e salon du livre par la suite j'ai eu la possibilité de faire 5 écoles pour encadrer. Il n'est pas question pour moi de m'accrocher



sur le ministère ou sur la francophonie, Daniel Ndo continue de jouer sans le concours de ce ministère. Il faut que les artistes dramatises eux même s'organisent parce que le gouvernement ne peut pas travailler avec des individualités. Quand moi je commençais dans les années 60, j'ai trouvé que les artistes étaient regroupés en association de troupe de théâtre (fédération camerounaise de théâtre) et il y'avait un noyau dur qui étaient en charge de nous représenter auprès du gouvernement quand il fallait demander quelque chose. Les artistes étaient une force. Je crois que c'est cela que le gouvernement attend. Il ya eu une tentative je pense après les états généraux de la culture en 1991, où le ministère de l'information et de la culture avait tenté de mettre en place un regroupement plus officiel avec un conseil national de la culture, conseil régional et départemental de la culture. Malheureusement, le ministre change et celui qui arrive ce n'est pas son problème. Il relance une autre politique et ce regroupement s'est tué tout seul. Le gouvernement attend de nous que nous lui proposons une politique qu'il va assumer on ne peut pas assumer une politique avec des gens qui eux même ne veulent pas de politique. Aussi c'est une affaire de tout le monde comment va-t-on aimer le théâtre si on n'a jamais lu une œuvre théâtrale, en bibliothèque les œuvres sont là qui achète ? Nul ne pense se distraire comme il se doit, il faut qu'on cultive le divertissement en nous. A partir du moment où les gens travaillent sans cesse, non pas de vacance commune en famille, quelqu'un qui se récrée avec la bière ou une activité sexuelle au bureau, comment vas-tu lui dire qu'il ya un spectacle de théâtre le soir, une émission de théâtre à la radio ou à la télévision? il va te dire je suis fatigué parce qu'il a converti le temps de travail en temps de loisir or il ya un temps de travail et un temps libre et dans le temps libre

il y a le temps de loisir.

Comment comprendre le paradoxe école de formation qui ne rime pas avec production et diffusion ?

Quand on parle de spectacle de théâtre, il y a le spectacle de théâtre vivant et spectacle de théâtre vivant c'est le spectacle à longueur élastique qui se déroule sur scène directement devant le public. Mais à côté de ce spectacle il y a le spectacle de diffusion, ça veut dire les dramatiques télévisuels qui se passent à la télévision et qui peuvent être des spectacles de 3 minutes voire 13 minutes, sous forme de feuilleton dramatique de 26 minutes, 52 minutes, qui peuvent être des séries dramatiques. Les étudiants doivent connaître ses différents spectacles. Mais quand quelqu'un a une licence en art et spectacle et qu'il ne peut même pas différencier tous ces spectacles, alors à quoi lui sert cette licence? Il faudrait que l'université s'ouvre. Il y a une grande différence entre les théoriciens et les praticiens parce que réciter les formules pédagogiques c'est bien beau, mais les mettre en pratique c'est mieux. Je crois que c'est un peu le problème qui se pose à cette formation artistique à l'université, mais je l'ai toujours dit nous n'avons pas à jeter des pierres aux formateurs. L'université a déjà beaucoup fait en ouvrant une faculté qui permet aux uns et aux autres de se former en cinéma, en théâtre. Or, c'est à chacun dès que tu as la licence, de chercher à rencontrer des professionnels pour acquérir d'autres connaissances beaucoup plus pratiques, afin de compléter les cours reçus à l'université. J'ai fait un livre qui va permettre aux uns et aux autres de pouvoir pratiquer du théâtre selon le domaine qui leur semble agréable et je pense que c'est ma contribution. La critique est nécessaire pour que l'université s'améliore, ces enfants ne doivent pas produire ce que nous voyons sur les écrans, ils doivent faire des efforts. C'est une bonne chose qu'il

ya ait un champ d'action pour les jeunes qui apprennent. Cependant il faut viabiliser ce champ d'action par des règles, il faut encourager ces jeunes à s'informer sur la manière donc se passe ce qu'ils veulent bien réaliser.

Encourager les jeunes à être patients afin d'avoir un produit fini de qualité, pourrait-il participer à rendre notre théâtre compétitif sur la scène internationale d'ici 2 ans voire 5ans ?

Pour le moment, si on prend le procédé théâtral, l'humeur est déjà vendable à travers le monde grâce à certains jeunes qui montent. Le jeune camerounais est intelligent mais hélas vorace il veut tout de suite vivre de son art mais le Cameroun a un nom que certains ont fait vendre à l'extérieur. Il ya le comédien Ambroise Mbia qui a placé très haut le nom du Cameroun par le moyen du théâtre, Gérard Essomba en dehors du cinéma qui a placé très haut le nom du Cameroun par le théâtre, d'autres noms comme Jean Michel Kankan, Oncle Otsama qui ont fait connaître le Cameroun. Il y a ces jeunes, qui sont venus après nous, Essindji Mindja, Jimmy Biyong qui ont fait connaître le Cameroun aux moyens des procédés théâtraux tels que l'humour, la satire, le comique. A présent, il y a des jeunes de la nouvelle génération tel que Bassek Fils que j'ai beaucoup admiré, il ya major Assé, Valery Ndongo donc je dis pour moi ces trois font déjà la fierté. Ça ce sont les procédés du théâtre. Maintenant, le théâtre même avec des pièces de théâtre qui vont faire la fierté du Cameroun, je vous dis, il ne faut pas d'abord regarder les acteurs de théâtres, est-ce qu'il existe des auteurs de pièces de théâtre à la dimension de Guillaume Oyono Mbia ? Donc commençons par les auteurs pour que le théâtre puisse exister, vendre le Cameroun il faut déjà de très belles pièces avec de belles écritures. Or, cette bonne écriture a des difficultés à jaillir parce que Jean Michel Kankan s'est essayé dans la farce il faut ces pièces de théâtres parlantes, il faut ces pièces de théâtres convaincantes pour attirer le public qui peut faire vendre le théâtre camerounais. Il faut demander aux professeurs de français, aux auteurs de pièces de théâtres de se lancer aussi comme les jeunes se lancent sur la scène. S'il n'y a pas de texte et un bon texte, il y a problème. Nous devons rappeler nos auteurs qui sans aucun doute nous demanderont : nous allons écrire des textes est-ce que nous allons vivre de notre art, de notre produit, parce que une fois la pièce de théâtre à la librairie, personne ne regarde. C'est tout ce qu'il faut organiser ; quand bien même la pièce marche, il y a le problème de piraterie du plagiat, du "photocopiage" il faut donc lutter contre tout ça pour que le théâtre puisse retrouver sa véritable place.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

RECTION DES AFFAIRES ECONOMIQUES

DIVISION DES FINANCES PUBLIQUES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

GENERAL SECRETARIAT

DEPARTMENT OF ECONOMIC AFFAIRS

PUBLIC FINANCE DIVISION

EXECUTION BUDGETAIRE A FIN DECEMBRE 2017

Au cours de l'exercice 2017, le budget de l'Etat s'est exécuté dans un contexte marqué au plan international par : (i) une économie mondiale qui s'est raffermie tout au long de l'année, avec un taux de croissance estimé à 3,7% contre 3,2% en 2016, notamment grâce à la bonne tenue de la production industrielle mondiale et au redressement du commerce international. Selon le FMI, cette dynamique devrait se poursuivre en 2018, au regard des premiers indices de l'année, avec une croissance qui devrait être supérieure à celle de 2017, entre 3,8% et 3,9%, sous l'impulsion des Etats-Unis et des pays émergents. (ii) Le faible niveau des cours mondiaux du pétrole, malgré une hausse de plus de 20% en 2017 par rapport à 2016. Le prix du pétrole se situe en moyenne à 60 dollars le baril.

Au plan national, le contexte d'exécution du budget a été marqué par : (i) un ralentissement de l'activité économique, dont le taux de croissance devrait se situer autour de 3,7% en 2017 contre 4,5% en 2016. L'activité économique devrait être redynamisée en 2018, avec un taux croissance qui est projeté à 4,2%, sous l'impulsion du secteur tertiaire et de l'accroissement de l'offre d'énergie pour les entreprises du secteur secondaire ; (ii) la poursuite du fléchissement de l'inflation, dont le taux est estimé, selon l'INS, à 0,6% en 2017 contre 0,9% en 2016 et 2,7% en 2015 ; (iv) les appuis budgétaires obtenus des partenaires au développement, suite à l'exécution satisfaisante du programme économique et financier au terme du premier semestre 2017 ; (v) la deuxième année de mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE), avec l'entrée en lice des marchandises dites du deuxième groupe et le doublement du taux de réduction des droits de douane pour les marchandises du premier groupe ; et (vi) la lutte contre l'insécurité dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-ouest.

Globalement, l'exécution du budget de l'Etat au cours de l'exercice 2017 s'est caractérisée notamment par une bonne tenue des recettes fiscales et des sous-réalisations tant en recettes pétrolières qu'en recettes non fiscales, ainsi qu'une maîtrise des dépenses budgétaires. Les évolutions en recettes et dépenses sont les suivantes :

I- LES RECETTES BUDGETAIRES

Au cours de l'exercice 2017, les recettes budgétaires totales s'élèvent à 4 451,9 milliards. Elles sont en hausse de 822,4 milliards (+22,7%) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'observe tant au niveau des recettes internes qu'à celui des emprunts et dons.

Les recettes budgétaires internes recouvrées s'établissent à 3 057,1 milliards, augmentant ainsi de 218,8 milliards (+7,7%) par rapport à 2016 où elles étaient de 2 838,3 milliards. Cette augmentation est essentiellement attribuable aux recettes non pétrolières.

Les emprunts et dons s'élèvent à 1 394,8 milliards à fin décembre 2017 contre 791,2 milliards à fin décembre 2016, soit un accroissement de 603,6 milliards (+76,3%). Cet accroissement est principalement le fait d'une part, des ressources exceptionnelles au titre des appuis budgétaires obtenus des partenaires au développement, dans le cadre de la

mise en œuvre du programme économique et financier conclu avec le FMI, et, d'autre part, de l'amélioration des décaissements au titre des prêts projets.

S'agissant des prévisions, l'objectif des recettes budgétaires totales pour l'exercice 2017 fixé à 4 373,8 milliards a été dépassé. Les réalisations se situent à 4 451,9 milliards, soit un taux de réalisation de 100,8%. Ce dépassement est imputable aux emprunts et dons. En effet, les recettes budgétaires internes affichent un taux de réalisation de 97,3% par rapport aux 3 143,3 milliards de prévision annuelle, tandis que les emprunts et dons présentent un taux de réalisation de 113,4% par rapport aux 1230,5 milliards prévus.

Par rubriques de recettes, les évolutions se présentent ainsi qu'il suit :

1- Les recettes pétrolières se chiffrent à 385,9 milliards à fin décembre 2017, en baisse de 39,1 milliards (-9,2%) par rapport à fin décembre 2016, du fait des effets du faible niveau des cours mondiaux du pétrole sur l'activité du secteur pétrolier. Elles sont constituées de 319,4 milliards de redevance pétrolière SNH et 66,5 milliards d'impôt sur les sociétés pétrolières. Par rapport aux 455,1 milliards de prévision annuelle, leur taux de réalisation est de 84,8%. La sous-réalisation est imputable à l'impôt sur les sociétés pétrolières qui est affecté par le faible niveau des cours du pétrole.

2- Les recettes non pétrolières sont de 2 671,2 milliards à fin décembre 2017 contre 2 413,3 milliards à fin décembre 2016, soit une augmentation de 257,9 milliards (+10,7%). Par rapport aux 2 688,2 milliards d'objectif annuel, elles sont en retrait de 17 milliards, soit un taux de réalisation de 99,4%. La sous performance s'observe au niveau des recettes douanières et des recettes non fiscales. L'évolution et les réalisations des principales composantes des recettes non pétrolières sont données ci-après.

a)- Les recettes des impôts et taxes recouvrées au cours de l'exercice 2017 s'élèvent à 1 790,4 milliards contre 1 585,6 milliards en 2016, soit une hausse de 204,8 milliards (+12,9%). Cette hausse résulte principalement de l'augmentation de 195,4 milliards (+36,4%) de la TVA, de 16,5 milliards (+15,6%) de la TSPP, et de 9,9 milliards (+10,5%) des droits d'enregistrement et du timbre. Par contre, l'impôt sur les sociétés non pétrolières, et les droits d'accises enregistrent des baisses respectives de 32 milliards (-9,1%) et 11,7 milliards (-5,9%). Par rapport aux 1 719 milliards de prévision pour l'exercice 2017, les recettes d'impôts et taxes sont en dépassement de 71,4 milliards, soit un taux de réalisation de 104,2%. Ce dépassement s'observe au niveau de la TVA (119,3%) et des droits d'enregistrement et du timbre (109,9%). Par contre, l'IRPP, l'impôt sur les sociétés non pétrolières, les droits d'accises et la TSPP sont en sous réalisation.

b)- Les recettes douanières s'établissent à 732,7 milliards pour l'année 2017 contre 683,7 milliards en 2016, soit une hausse de 49 milliards (+7,2%). Par rapport aux 800 milliards prévus pour l'exercice, les recettes douanières sont en retrait de 67,4 milliards, soit un taux de réalisation de 91,6%. Cette sous-performance s'explique notamment par la baisse des importations et, dans une moindre mesure, par les effets induits de l'Accord de Partenariat Economique (APE).

c)- Les recettes non fiscales augmentent de 4,1 milliards (+2,8%) et se situent à 148,1 milliards à fin décembre 2017. Par rapport aux 169,1 milliards de prévision annuelle, elles sont en retrait de 21 milliards, soit un taux de réalisation de 87,6%. Cette sous réalisation est notamment imputable au droit de transit pétrolier et aux recettes des services.

II- LES DEPENSES BUDGETAIRES

Les dépenses budgétaires totales s'élèvent à 4 363,8 milliards à fin décembre 2017 contre 4 451,5 milliards à fin décembre 2016, soit une baisse de 87,7 milliards (-2%), imputable à aux dépenses courantes et aux dépenses d'investissement. Par rapport aux 4 373,8 milliards prévus pour l'exercice 2017, leur taux d'exécution est de 99,8%. Le taux d'exécution des dépenses courantes est de 104,5%, celui des dépenses d'investissement

se situe à 93,6%, tandis que le service de la dette publique a été exécuté à hauteur de 99,8%. Par nature de dépenses, les évolutions sont les suivantes :

1- Les dépenses courantes reculent de 188,6 milliards (-8,1%) et se situent à 2 152,7 milliards à fin décembre 2017. Par rapport aux 2 059,3 milliards prévus, elles sont en dépassement de 93,4 milliards, soit un taux d'exécution de 104,5%. L'évolution et les réalisations des principales rubriques des dépenses courantes sont données ci-dessous.

a)- Les dépenses de personnel augmentent de 37,3 milliards (+4%) par rapport à l'exercice 2016 et s'établissent à 974,6 milliards à fin décembre 2017. Elles sont en retrait de 23,9 milliards par rapport aux 998,5 milliards prévus, soit un taux d'exécution de 97,6%.

b)- Les dépenses de biens et services baissent de 232,8 milliards (-24,3%) par rapport à 2016 et se chiffrent à 725,5 milliards à fin décembre 2017. Le taux d'exécution de ces dépenses est de 104,6% par rapport aux 693,6 milliards prévus.

c)- Les dépenses de transferts et pensions sont de 452,6 milliards à fin décembre 2017, en hausse de 6,9 milliards (+1,5%) par rapport à l'exercice précédent. Elles présentent un dépassement de 85,4 milliards et un taux d'exécution de 123,3%.

2- Les dépenses d'investissement s'élèvent à 1 485 milliards au terme de l'année 2017 contre 1 514,6 milliards en 2016, soit une baisse de 29,6 milliards (-2%). Par rapport à l'objectif annuel de 1 587 milliards, ces dépenses sont en retrait de 102 milliards, soit un taux d'exécution de 93,6%. L'évolution et les réalisations des différentes rubriques des dépenses d'investissement sont présentées ci-après.

a)- Les dépenses d'investissement sur ressources propres s'établissent à 691,1 milliards à fin décembre 2017, diminuant de 301,5 milliards (-30,4%) par rapport à fin décembre 2016. Elles sont en retrait de 235,9 milliards, soit un taux d'exécution de 74,6%, par rapport aux 927 milliards prévus pour l'exercice.

b)- Les dépenses d'investissement sur financements extérieurs se situent à 773,5 milliards à fin décembre 2017 et augmentent de 284,2 milliards (+58,1%). Par rapport à l'objectif annuel de 625 milliards, leur taux d'exécution est de 123,8%, en raison notamment de l'amélioration de la capacité d'absorption des ressources extérieures destinées aux projets à financement conjoint.

c)- Les dépenses de restructuration se chiffrent à 20,4 milliards à fin décembre 2017 contre 32,7 milliards en 2016, soit une baisse de 12,3 milliards (-37,6%). Leur taux d'exécution est de 58,3%.

3- Le service de la dette publique

Le service de la dette publique pour l'année 2017 s'établit à 726,1 milliards contre 595,6 milliards en 2016, soit une hausse de 130,5 milliards (+21,9%). Par rapport aux 727,5 milliards prévus, le service de la dette publique est en retrait de 1,4 milliard, soit un taux d'exécution de 99,8%.

a)- Le service effectif de la dette extérieure est de 270,5 milliards à fin décembre 2017 contre 243,7 milliards à fin décembre 2016, soit une hausse de 26,8 milliards (+11%). Son taux d'exécution est de 83,3%. Il convient de relever qu'il n'y a pas d'accumulation d'arriérés sur cette dette.

b)- Les paiements au titre de la dette intérieure augmentent de 103,7 milliards (+29,5%), passant de 351,9 milliards en 2016 à 455,6 milliards en 2017. Par rapport aux 402,9 milliards prévus pour l'exercice, le taux d'exécution de ces paiements est de 113,1%./-

EXECUTION DU BUDGET DE L'ETAT A FIN DECEMBRE 2017

(En milliards de FCFA, sauf précision contraire)

RUBRIQUES	L.F. 2017 (a)	janv-déc 17 Réalizations (c)	janv-déc 16 Réalizations (d)	Ecart (e)=(c-b)	Taux de Réalisation (c/b) (%)	Variation	
						(c/d) (abs)	(c/d) (%)
A- RECETTES INTERNES	3143,3	3057,1	2838,3	-86,2	97,3	218,8	7,7
I-Recettes pétrolières	455,1	385,9	425,0	-69,2	84,8	-39,1	-9,2
1-Redevance SNH	331,1	319,4	316,0	-11,7	96,5	3,4	1,1
2- IS pétrole	124,0	66,5	109,0	-57,5	53,6	-42,5	-39,0
II- Recettes non pétrolières	2688,2	2671,2	2413,3	-17,0	99,4	257,9	10,7
1- Recettes Fiscales	2519,1	2523,1	2269,3	4,0	100,2	253,8	11,2
a- Recettes des impôts et taxes	1719,0	1790,4	1585,6	71,4	104,2	204,8	12,9
dont - IRPP	275,8	255,1	250,8	-20,7	92,5	4,3	1,7
- TVA	613,0	731,5	536,1	118,5	119,3	195,4	36,4
- IS non pétrole	355,0	319,5	351,5	-35,5	90,0	-32,0	-9,1
- Droits d'accises	195,0	186,6	198,3	-8,4	95,7	-11,7	-5,9
- Droits d'enreg.et timbre	94,9	104,3	94,4	9,4	109,9	9,9	10,5
- TSPP	128,0	122,1	105,6	-5,9	95,4	16,5	15,6
b- Recettes douanières	800,1	732,7	683,7	-67,4	91,6	49,0	7,2
dont - Droit de douane import.	373,1	361,2	322,7	-11,9	96,8	38,5	11,9
- TVA import.	388,5	316,0	322,4	-72,5	81,3	-6,4	-2,0
- Droits d'accises import.	12,8	17,8	12,7	5,0	139,1	5,1	40,2
- Droits de sortie	16,4	22,6	16,3	6,2	137,8	6,3	38,7
2- Recettes non fiscales	169,1	148,1	144,0	-21,0	87,6	4,1	2,8
B- EMPRUNTS ET DONNS	1230,5	1394,8	791,2	164,3	113,4	603,6	76,3
- Prêts projets	585,0	741,5	453,0	156,5	126,8	288,5	63,7
- Prêts programmes	0,0	342,1	0,0	342,1	-	342,1	-
- Dons	85,5	64,8	54,1	-20,7	75,8	10,7	19,8
- Emission des titres publics	300,0	173,4	264,1	-126,6	57,8	-90,7	-34,3
- Emprunts bancaires	260,0	73,0	20,0	-187,0	28,1	53,0	265,0
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	4 373,8	4451,9	3629,5	78,1	101,8	822,4	22,7
DEPENSES							
I-Dépenses courantes	2 059,3	2 152,7	2 341,3	93,4	104,5	-188,6	-8,1
Dépenses de personnel	998,5	974,6	937,3	-23,9	97,6	37,3	4,0
Dépenses de Biens & Services	693,6	725,5	958,3	31,9	104,6	-232,8	-24,3
Transferts et pensions	367,2	452,6	445,7	85,4	123,3	6,9	1,5
II- Dépenses d'investissement	1 587,0	1485,0	1514,6	-102,0	93,6	-29,6	-2,0
Sur financements extérieurs	625,0	773,5	489,3	148,5	123,8	284,2	58,1
Sur ressources propres.	927,0	691,1	992,6	-235,9	74,6	-301,5	-30,4
Dépenses de restructurations	35,0	20,4	32,7	-14,6	58,3	-12,3	-37,6
IV- Service de la dette publique	727,5	726,1	595,6	-1,4	99,8	130,5	21,9
Dette extérieure	324,6	270,5	243,7	-54,1	83,3	26,8	11,0
Dette intérieure	402,9	455,6	351,9	52,7	113,1	103,7	29,5
dont - Amortissement du principal	189,9	299,2	112,9	109,3	157,6	186,3	165,0
- Remboursement crédits de TVA	110,0	82,0	54,0	-28,0	74,5	28,0	51,9
- Arriérés intérieurs	10,0	36,3	23,1	26,3	363,0	13,2	57,1
TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES	4373,8	4363,8	4451,5	-10,0	99,8	-87,7	-2,0

Source: MINFI.

L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE (ENAP) DU CANADA, DÉLOCALISE SES FORMATIONS EN AFRIQUE CENTRALE

Siège de la délocalisation : Cameroun - Lieux : Yaoundé et Kribi

Partenaire sous régional : IFTIC-SUP

(Pays concernés : Cameroun ; Gabon ; Tchad ; Guinée Equatoriale ; RDC ; RCA)

Se former à l'ENAP (Canada) en étant au Cameroun

FORMATIONS CONTINUES

CERTIFICATS UNIVERSITAIRES DISPONIBLES :

CERTIFICATION UNIVERSITAIRE EN GESTION DE LA PERFORMANCE DANS LE SECTEUR PUBLIC

GAR + BAR + PIFED

DATES
GAR : 2 au 13 avril 2018
BAR : 4 au 15 juin 2018
PIFED : 10 au 21 septembre 2018

COÛT
2 200 \$ US / formation

CLIENTÈLE
Cadres impliqués dans la modernisation de l'administration ou dans la planification, le suivi et l'évaluation de politiques et de programmes publics

CERTIFICATION UNIVERSITAIRE EN ÉVALUATION DU DÉVELOPPEMENT

PIFED – Programme de base + 3 modules spécialisés

DATES
PIFED : 10 au 21 septembre 2018
Module 1 : 19 au 23 novembre 2018
Module 2 : 26 au 30 novembre 2018
Module 3 : 3 au 7 décembre 2018

COÛT
PIFED : 2 200 \$ US
Module : 1 400 \$ US/module

CLIENTÈLE
+ Professionnels de l'évaluation

provenant d'administrations publiques, d'organisations internationales et d'entreprises spécialisées dans l'évaluation + Cadres, gestionnaires et professionnels agissant dans le secteur public et concernés par l'évaluation de la performance de leurs interventions

En plus des formations dispensées à Québec, l'ENAP se rapproche de vous avec des formations dans votre pays.

En 2018 à Yaoundé :

- + 2 certifications universitaires :
 - Évaluation du développement
 - Gestion de la performance

+ 6 formations :

- Programme international de formation en évaluation du développement (PIFED) – programme de base
- 3 modules spécialisés en évaluation
- Gestion axée sur les résultats (GAR)
- Budgétisation axée sur les résultats (BAR) : le passage au budget – programme

Calendrier des formations offertes à Yaoundé en 2018

	Printemps		Été		Automne-Hiver	
	Avril		Juin		Septembre - Novembre - Décembre	
Gestion axée sur les résultats (GAR) 2 au 13 avril 2018	■					
Budgétisation axée sur les résultats (BAR) 4 au 15 juin 2018		■				
PIFED : 10 au 21 septembre 2018			■			
Module 1 : 19 au 23 novembre 2018					■	
Module 2 : 25 au 30 novembre 2018					■	
Module 3 : 3 au 7 décembre 2018						■

CRITÈRES D'ADMISSION

Toute personne candidate à une activité de perfectionnement doit être titulaire d'un diplôme de 1er cycle universitaire (équivalent à BAC+3) et disposer d'une expérience de gestion dans un organisme public ou parapublic ou dans un projet de développement international ou encore détenir une combinaison de formation et d'expérience jugée appropriée pour les formations choisies.

INSCRIPTION

Les formulaires d'inscription aux formations sont accessibles sur le site Web de l'ENAP :

www.cameroun.enap.ca

Les cours de Master en administration publique de l'ENAP du Canada démarrent courant 2018 à Yaoundé.

Pour tout renseignement voir adresses ci-dessous

Pour nous joindre :

Benoît BIKELE EBANGA, Directeur adjoint
des études IFTIC-SUP
Courriel : bbikele@gmail.com
Téléphone : (237) 677 924 889

Direction des affaires internationales

international@enap.ca
+1 418 641-3000, poste 6466
Pour connaître les nouveautés, abonnez-vous au bulletin
Info-Formation : www.infoformation.enap.ca